

5  
 Missicotte E Z  
 157 Courcel

REVUE MENSUELLE

# LA LIGUE NATIONALE

## SOMMAIRE

MELANGES : Conseils pratiques, 51 ; Le Clergé Canadien, 53 ; La langue Française à la Maison Blanche, 54 ; Conférences instructives, 56 ; Notes encyclopédiques, 57 ; Alcoolisme, 56-56 ; Le bois, 55 ; Une année de naufrages, 55 ; Une dette d'honneur, 57 ;

MUTUALITE : Un procès fameux, 49 ; Questions mutualistes, 50 ; Union Fraternal League, 54 ; Une jolie fête, 59 ; Ça et là, 59 ; Condoléances, 60 ;

OFFICIEL : Concours de recrutement, 56 ; Nouveaux cercles, 59 ; Bureaux de Perception, 59 ; Nominations, 60 ; Cercles suspendus, 60 ; Cercle réintégré, 60 ; Accusés de réception, 60 ; Nécrologie, 60 ; Etat financier, 61 ; Avis, 62 ;

GRAVURES : Mgr J. A. Archambault, M. J. M. Tellier et Rév. F. X. Piette, chancelier, 50.

SURPLUS AU  
 29 FEVRIER 1908  
 \$765,953.84



# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 4.

Montréal, Avril 1908.

50 cts par an.

## Un Procès Fameux

*Disparition d'un mutualiste.—Son prétendu décès.—Réclamation du montant de son certificat.—Arrestation de l'individu.*

Un des procès les plus sensationnels qu'on ait vu depuis longtemps vient de se dérouler dans l'Etat du Missouri et comme les intérêts en jeu dans cet événement judiciaire sont étroitement liés à l'administration des mutualités, nous croyons devoir présenter à nos lecteurs le résumé de cette cause qui a fait tant de fruit dans l'ouest américain.

Aux Etats-Unis, les sociétés de secours constatent que certains bénéficiaires de certificats d'assurances mutuelles semblent s'être donné le mot pour essayer de se faire payer le montant du certificat qui les avantage lorsque le titulaire n'est que disparu. Bien que les lois de la république voisine, déclarent, en général, qu'on ne peut avant sept ans présumer la mort de quelqu'un qui a disparu et dont on n'a pas eu de nouvelles depuis, nombre de bénéficiaires ou de parents ne veulent pas attendre aussi longtemps et ils accumulent les paperasses légales pour tâcher de forcer les sociétés à leur verser le magot sans produire le cadavre du disparu.

Autrefois, on a réussi à trompé plusieurs institutions en annonçant la mort d'un assuré et en lui substituant un cadavre quelconque, mais bientôt les compagnies et les sociétés se tinrent si bien sur leur garde et elles firent punir un si grand nombre de ces criminels que ce genre de fraude est presque complètement abandonné maintenant.

De nos jours, la manière la plus usuelle de tromper les institutions d'assurance c'est d'alléguer soit que l'assuré s'est noyé accidentellement, soit qu'il a été assassiné et que son corps ne peut être retrouvé. Quelques jurys, malheureusement, ont une tendance à

accepter la version des poursuivants de préférence à celle des défenseurs et sous prétexte de rendre justice à de pauvres héritiers, ils ne favorisent trop souvent qu'une exploitation honteuse.

La cause à laquelle nous avons fait allusion au début illustrera les quelques commentaires qu'on vient de lire.

Charles Kullman, jeune homme de trente ans, en 1901, s'affilia, alors qu'il demeurait dans le comté de Benton, Missouri, à trois sociétés de secours mutuels, pour des montants respectifs de 2,000, 1,000 et 2,000 dollars. Après cela, il quitta cette localité, pour aller demeurer à Hoquiam, Wash. Au mois de juillet, 1901, il partit, un jour, en chaloupe, sur la rivière Hoquiam, pour un voyage d'affaires. Le soir de son départ, on trouva sa chaloupe à demi remplie d'eau et, non loin, flottant sur l'onde, une rame et le chapeau de Kullman. Croyant à une noyade, le public fit des recherches dans la rivière, le fond fut dragué et dynamité, néanmoins le corps de Kullman resta introuvable.

La mère du disparu, qui était bénéficiaire, réclama alors le montant des certificats de son fils, soit \$5,000 et comme les sociétés refusaient de payer immédiatement, des procédures judiciaires furent intentées. Pendant ce temps, les sociétés avaient confié l'affaire à une célèbre agence de détectives qui acquit bientôt la certitude que l'individu avait été vu vivant depuis la prétendu accident et après de longues et patientes recherches, le fripon fut arrêté dans un campement de chemin de fer en construction, où il travaillait sous un déguisement.

Inutile de dire que l'arrestation a fait sensation et que les causes contre les trois sociétés sont tombées. L'une d'elle était même rendue en appel, car en première instance, le jury avait donné raison aux prétentions de la mère, parce qu'à cette époque, les détectives n'avaient pas encore de preuves positives à offrir.

L'ALLIANCE NATIONALE  
Nos Sociétaires Distingués



M. J. M. TELLIER,  
maire de Joliette et député che-  
valier de Pie IX.

Mgr. J. A. ARCHAMBAULT,  
Evêque de Joliette.

M. F. X. PIETTE,  
Ptre Chancelier.

Le journal américain où nous puisons ces renseignements conclut ainsi :

Il ressort de ce procès que les sociétés ne sauraient être trop prudentes dans des cas de ce genre et qu'elles doivent épuiser tous les moyens de se renseigner ou même attendre qu'elles en soient forcées par les tribunaux avant de payer des assurances dont le porteur est disparu. Autrement, elles donneraient le champ libre à des abus dont leurs caisses se ressentiraient.

### Questions Mutualistes

*La statistique des suicides aux Etats-Unis*

*Des chiffres qui intéresseront les mutualités*

M. Frédéric L. Hoffman, statisticien de la *Prudential*, vient de publier la statistique des suicides qui se sont produits en 1906, dans soixante-et-cinq villes ayant une population totale de plus de 17,000,000. Ces tableaux montrent qu'il y a eu 2,919 suicides, au cours de cette année, une moyenne de 18 par 100,000 individus, soit une diminution de 0.8 pour cent, sur la moyenne des dernières années. San Francisco occupe encore la première place avec 37.9 par 100,000, suivie par

Oakland avec 37; Hoboken avec 33.1; St-Louis, avec 31.1; New-York avec 18 et Chicago avec 17. Ce sont les mêmes villes qui tiennent la tête depuis dix ans, mais Chicago s'est améliorée, car la proportion des suicides y a diminué de 5.2 pour cent, l'année dernière. Une récapitulation des statistiques antérieures indique que la plus forte proportion de suicide a été atteint dans les années 1893, 1897 et 1904 alors qu'elle s'éleva à 20.3 dans cette dernière année. Les chiffres concernant St-Louis sont particulièrement intéressants pour les assureurs, parce que les lois du Missouri obligent les compagnies, dans cet état, à payer le montant de l'assurance en cas de suicide. Comme conséquence de cette loi immorale, la proportion des suicides a continuellement augmenté depuis 1872, car si elle n'était que de 9.1 en 1872 elle est rendue à 31.1 en 1906.

THE INDICATOR.

Un savant américain prétend avoir découvert un sixième sens. Pour le prouver, il a pris un rat, il a détruit en lui, sans le tuer, les cinq sens officiellement reconnus. L'animal, lâché ensuite, s'est mis à manger. Le savant en conclut que nous avons, bêtes et gens, un sixième sens qu'il baptise "sens de la Direction".

## Conseils Pratiques

Le seul moyen d'augmenter le capital est l'épargne. Si vous dépensez autant que vous gagnez, vous ne serez jamais plus riche que vous ne l'êtes. Ce n'est pas ce qu'un homme gagne, mais bien ce qu'il économise qui fera sa richesse... Vous d'êtes que vous dépensez peu, qu'importe! dépensez moins que ce peu, et l'année prochaine vous gagnerez davantage, car vous aurez le revenu de la somme que vous aurez épargnée. L'homme qui dépense tout ce qu'il gagne et qui espère que, par un heureux hasard, il arrivera à la fortune, tombera plutôt dans la pauvreté, car en cas de malheur, il n'aura aucune ressource; tandis qu'avec de l'économie, il peut mettre de côté quelque chose pour les mauvais temps...

Une notion élémentaire des principes de commerce suffit pour vous enseigner que si un homme dépense plus qu'il ne reçoit, il tombera nécessairement dans la misère.

Et en acquérant quelque chose vous gagnerez le respect, l'influence et la popularité. Faire de la fortune un acheminement aux honneurs a ce double avantage de rendre les hommes plus désireux de l'acquérir et ceux qui la possèdent plus soigneux de la conserver, dans la crainte d'être obligés d'abdiquer leurs titres. C'est une bonne maxime, et elle devrait encore avoir cours dans un état commerçant, celle qui dit qu'un "homme qui ne prend pas soin de ses affaires, ne doit pas bien faire celle des autres". Ceux qui occupent des positions élevées doivent être nobles, généreux, magnanimes, mais il ne faut pas être généreux au-delà de ses moyens.

Ayez du respect pour le commerce; le commerce ne prospérera jamais dans un pays où les jeunes gens, dont les parents peuvent à peine faire convenable figure, croient au-dessous d'eux d'entrer dans un comptoir et préfèrent la réputation de flâneurs et de fumeurs; il ne prospérera jamais dans un pays où l'on considère la fortune acquise par l'industrie comme méritant moins de respect que celle qui nous vient d'héritage; il ne prospérera jamais dans un pays où les négociants au lieu d'élever leurs fils de manière à en faire leurs successeurs, croient plus convenable de leurs faire suivre les professions libérales; il ne prospérera jamais dans un pays où les négociants, sitôt qu'ils ont gagné quelques milliers de piastres, grâce à ce même commerce, dési-

rent en sortir et se mêler au monde élégant.

Qu'est-ce qui nous entoure de considération? Est-ce le savoir? et quelle profession en demande plus que celle du négociant? Est-ce notre utilité comme citoyen! Quelle est la classe qui a le plus de tendance à augmenter la richesse et le bonheur de l'Etat si ce n'est celle du négociant? Est-ce le caractère moral? A qui est-il plus essentiel qu'au négociant qui, sans cela, n'inspire ni estime ni confiance!

C'est une chose très regrettable de voir des gens qui ont réalisé quelque argent par le commerce s'en retirer eux et leurs capitaux et diminuer ainsi le capital commercial d'un pays. Comment peut-on expliquer cette manie? On dira: Je suis indépendant; je dirai: continuez, devenez riche. On dira: Je suis riche; je dirai: continuez, devenez plus riche encore. Plus vous aurez de fortune, mieux vous servirez votre pays, et plus vous pourrez faire de bien. On dira: Je deviens vieux, je dirai: prenez un jeune associé, vous aurez le capital et l'expérience, le jeune homme aura le travail et l'activité. On dira encore: J'ai travaillé assez longtemps, je désire me retirer et me donner un peu de jouissance. Prenez garde que la retraite ne soit un malheur pour vous. Pour un homme aux habitudes actives, la solitude et la paresse n'auront aucun charme. C'est évidemment le moyen le plus sûr de vous rendre malheureux et d'abrèger vos jours, que de choisir une position où vous n'aurez rien à faire. Mais enfin, ajouterez-vous, je trouve plus honorable de me retirer des affaires, d'avoir une maison comme un grand seigneur et d'introduire mes fils et mes filles dans le beau monde. Oh! si c'est le motif, certainement vous avez raison; si vous êtes devenu un *si grand personnage*, le plus tôt vous quitterez vos affaires, mieux cela vaudra...

1876.

FRANÇOIS VEZINA.

: o : ———

Dans le Nouveau-Mexique, une tradition fort accréditée veut qu'une race de géants ait habité naguère la contrée. Or, on vient de découvrir à Mosa-Reco, dans ce pays, au fond d'une caverne, plus d'un millier de squelettes qui viennent confirmer la tradition. L'un de ces squelettes mesuré, a donné les dimensions suivantes hauteur, 12 pieds; longueur de l'avant-bras, 3 pieds, 2 pouces; tour de la cage thoracique, 6 pieds, 2 pouces.

## Concours de Recrutement

DU 1er MAI AU 31 JUILLET 1908 INCLUSIVEMENT

### ARRÊTÉ DU BUREAU EXECUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er mai et se terminera le 31 juillet 1908.

#### DROITS D'ENTRÉE

Art. 1.—Les droits d'entrée restent tels que fixés par les articles 176 et 385 des statuts, c'est-à-dire :

\$2.50	pour certificat de participation de \$ 500	
2.50	"	1,000
5.00	"	2,000
8.00	"	3,000

Ces droits d'entrée comprennent l'honoraire d'examen médical aux termes de l'article 175 des statuts.

Art. 2.—1o. L'honoraire d'enregistrement à transmettre au Conseil Général reste aussi tel que fixé par l'article 213 des statuts, savoir :

50c	pour certificat de dotation de \$ 500	
50c	"	1,000
\$2.00	"	2,000
4.00	"	3,000

2o. Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades, aux termes de l'article 177 des statuts est supprimé durant ce concours.

#### RECOMPENSES OFFERTES PAR LE BUREAU EXECUTIF

##### PRIX PERSONNELS

Art. 3.—1o. \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis membre durant le concours et qui aura payé les contributions de deux mois au moins.

##### PRIX D'HONNEUR

2o. (a) \$3.00 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres dans toute la société.

(b) \$2.75 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres après le premier.

(c) \$2.50 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres après le deuxième.

(d) \$2.25 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres après le troisième.

(e) Ces prix d'honneur sont substitués aux récompenses mentionnées au premier paragraphe du présent article.

(f) Pour mériter les prix mentionnés dans ce décret il faudra que tout proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle dont il fait partie.

(g) Ne seront comptés, pour l'adjudication des prix d'honneur que les membres qui auront acquitté deux mois de contribution avant le premier septembre 1908, lesquelles contributions devront avoir été transmises au Conseil Général par le rapport mensuel de septembre 1908.

#### PRIX DE CERCLES ET BUREAUX DE PERCEPTION

Art. 4.—(a). Une bannière aux armes de la société au cercle ou au bureau de perception

qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).

(b) Un drapeau en soie aux armes de la société sur lequel sera inscrit en lettres d'or, le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 25).

(c) Un étendard aux armes de la société au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (au moins 20).

(d) Un fanion aux armes de la société au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (au moins 20).

(e) Une série d'insignes d'officiers au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le quatrième dans sa division, (au moins 10).

#### COMPOSITION DES DIVISIONS DE CONCOURS

Art. 5.—1ère division.—Les cercles ou bureaux de perception dans les villes et les cités suivantes concourront ensemble, savoir : Montréal, Québec, Woonsocket, R. L., Trois-Rivières, Sherbrooke, Lévis, St-Hyacinthe, Hull, Ville St-Louis, Maisonneuve, Lachine et Delorimiel.

2ème division.—Tous les cercles ou bureaux de perception dont le siège d'affaires est situé en dehors des limites des cités et villes mentionnées dans la première division concourront ensemble et formeront la deuxième division.

Art. 6.—Ne seront comptés pour l'adjudication des prix de cercles que les membres admis définitivement pendant le concours pour lesquels le Conseil Général aura reçu deux mois de contribution pas plus tard que le rapport mensuel de septembre 1908.

Art. 7.—Les fondateurs de cercles ou bureaux de perception ainsi que les membres agrégés par lettre de sortie ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 8.—Un cercle ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de surveillance) pourra se déclarer hors concours, ainsi que ses membres pour obtenir d'autres avantages particuliers.

Art. 9.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la société ne pourront prendre part au concours et les membres recrutés par eux ne seront non plus comptés pour les prix de cercles.

Art. 10.—Les cercles ou les bureaux de perception pourront faire un rapport détaillé des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours spécifiant les noms et prénoms des candidats admis et ceux des membres qui les ont présentés. Les cercles et les bureaux de perception qui n'auront pas présenté leurs rapports au secrétaire-général avant le 20 septembre 1908 seront ipso facto hors concours, à moins d'excuses valables agréées par le Bureau Exécutif.

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Sec. Gén.

Montréal, 1er avril 1908.

## Pages Canadiennes

## LE CLERGÉ CANADIEN

Nous excitons l'éternement de tous les étrangers, qui ne peuvent s'expliquer l'existence en Canada d'un peuple distinct de ceux qui habitent l'Amérique du Nord; comment une soixantaine de mille pauvres colons français, abandonnés, il n'y a pas encore un siècle sur les bords du Saint-Laurent, ont pu, sous l'étreinte de la conquête, former un peuple nombreux et fort, avec sa religion, sa langue et ses lois. A quoi devons-nous, après Dieu, la conservation de cet héritage de nos pères, si ce n'est à l'existence et à l'action bien-séante d'un élément social aristocratique, à notre excellent clergé?

En vous parlant du clergé canadien, je passerais avec un respectueux silence devant l'homme angélique, qui renonce à toutes les affections terrestres, aux joies du monde, aux félicités de la famille, pour embrasser une vie toute d'abnégation, de dévouement et de charité. Je ne vous parlerai pas de l'homme qui bénit notre entrée dans la vie; qui nous guide dans l'exercice des vertus chrétiennes dès notre bas âge; qui, au printemps de la vie, sanctifie nos amours: qui est un second père, un second ami, à ceux qui en ont, et qui en sert à ceux qui n'en ont pas; qu'on trouve toujours à son chevet avec des paroles de consolation et d'espérance, lorsqu'on arrive au terme de sa carrière, et qui enfin bénit notre pays à l'Angleterre. Les premières familles, avaient fait la gloire de ces mêmes familles, depuis plusieurs générations. Oh! les ingrats! au moment où ils pouvaient rendre au peuple en services civiques, ce qu'ils en avaient reçu en gloire militaire, ils l'abandonnent. Que serions-nous devenus, si notre clergé nous eût abandonnés aussi? Que serions-nous devenus, sans guides éclairés, nous, peuple soldat et *ma noblesse canadienne*, comme disait Louis XIV, abandonnèrent à son sort cette population de braves, dont le sang et le courage nous ont précédés dans la vie. Eux seuls, de cette homme, ce n'est pas à nous qu'il appartenait comme il avait béni notre berceau, tient d'en parler: laissons ce soin à ceux qui la haute sphère où ses conseils et ses exemples les ont conduits, peuvent dignement apprécier ses services, et lui témoigner la reconnaissance qui lui est due.

C'est donc sous un autre point de vue que

je veux vous présenter le clergé canadien; c'est du prêtre patriote et national que je veux parler; de cet homme qui a si bien rempli, et qui promet de remplir mieux que jamais, la noble tâche, la part si méritoire qu'il a entreprise dans la grande lutte de notre nationalité.

Vous savez, Messieurs, dans quel triste état voyageur, n'ayant d'autre science que celle des camps et des courses aventureuses, vis-à-vis de cette population nouvelle qui s'introduisait au milieu de nous avec tous les moyens d'une industrie avancée, avec toutes les puissances de la paix, bien autrement formidables pour nous alors que les puissances de la guerre? C'en était fait; notre heure allait sonner, comme peuple, si le clergé ne nous eût tendu la main.

Naturellement, le prêtre ayant une mission plus élevée, ne pouvait devenir tout à fait citoyen, renoncer à son ministère sacré pour prendre en mains les destinées temporelles du peuple. Il fit mieux, encore; il se dit: Faisons des citoyens éclairés. Alors, comme le nouveau gouvernement s'empara des belles dotations faites sous l'ancien régime pour l'éducation de la jeunesse canadienne, nos séminaires se transformèrent en collèges; les lévites ouvrirent les portes du temple et appelèrent le peuple dépouillé à partager les offrandes faites pour le soutien de l'autel. Bientôt, se secours ne suffisant plus, l'on vit de simples prêtres, au prix de mille privations, et même de rudes travaux manuels, jeter les fondements de magnifiques collèges, qui feraient honneur à des pays beaucoup plus avancés que le nôtre.

Ces collèges sont autant de citadelles nationales où de généreux ecclésiastiques se dévouent à l'ingrat labeur du professorat, sans autre rémunération qu'une nourriture des plus frugales et un vêtement non moins modeste, tandis que d'autres aident à recruter l'armée nationale, en employant leurs épargnes à y maintenir une jeunesse intelligente, plus favorisée par la nature que par la fortune.

C'est ainsi qu'il est sorti du peuple des hommes qui ont pris la place des déserteurs de dix-sept cent cinquante-neuf, et qui ont fait qu'il y a encore un peuple canadien-français, et que ce peuple pèse encore dans la balance des destinées canadiennes.

Quoique exempt par état de se mêler activement de politique, notre clergé nous a rendu, sous ce rapport, d'incontestables services

dans le cours de nos grandes luttes. On lui a quelquefois reproché d'être trop timide, mais combien de mouvements populaires irréfutés n'a-t-il pas empêchés ou restreints? combien d'oeuvres publiques et nationales n'a-t-il pas favorisées? combien d'utiles conseils et d'encouragements n'a-t-il pas donnés à nos hommes publics dans les temps difficiles? Et à qui devons-nous cette admirable unité d'action politique, qui a été jusqu'à présent un des traits caractéristiques de notre population; qui a fait sa force et son salut, au milieu des constantes et terribles luttes que nous avons eu à contenir, depuis près d'un siècle, pour sauver notre race de l'exploitation et de l'anéantissement? A l'heure qu'il est, cette unité fait le désespoir de quelques hommes politiques, qui voient que, grâce à elle nous nous sommes fait une arme de cette même union des Canadas, machine infernale qui a éclaté entre les mains de ses fabricateurs.

Où! Messieurs, faisons en sorte, prions le ciel qu'elle dure toujours, cette belle et précieuse union du peuple canadien avec son clergé, car ce dernier sera longtemps encore, toujours je l'espère, le ciment et l'arc-boutant de notre société. Unis, affectionnés l'un envers l'autre, ils sortiront victorieux des épreuves que leur réserve encore l'avenir, tout comme ils sont sortis de celles que le passé ne leur a certes pas épargnées. Pendant que le peuple combattrà dans la plaine, le clergé comme un second Moïse, du haut de la montagne, tiendra les bras élevés vers le ciel et en fera, comme lui, descendre la victoire sur nos bataillons patriotiques.

ETIENNE PARENT.

## La Langue Française à la Maison Blanche

En février dernier, une vingtaine de compatriotes de la Nouvelle-Angleterre se rendaient en excursion à Washington, D. C. Ils furent reçus au Capitole avec une parfaite cordialité. Mais ce qui les étonna par dessus tout, fut d'entendre le président Roosevelt s'exprimer en français avec une perfection absolue pour leur souhaiter la plus chaude des bienvenues.

On nous dit que la plupart des délégués du Club républicain franco-américain ont été comme stupéfiés d'entendre le chef de la nation américaine s'exprimer si bien en leur

langue maternelle. Pourtant, la langue française n'est-elle pas celle des peuples les plus civilisés?

Le "speaker" Cannon eut peut-être le plus de succès, dans son entrevue avec nos compatriotes. Ainsi, dit-il, vous êtes de race française? J'en suis charmé. Vous savez sans doute que ma fille a fait la conquête d'un Français; c'est peut-être ce dernier qui l'a conquise, mais je n'en suis pas moins heureux, puisque tous deux le sont. Du reste, j'ai moi-même du sang français dans les veines et j'en suis très fier."

## Union Fraternal League

Nous avons reçu de M. Raynolds, secrétaire suprême de cette société, une lettre par laquelle il se plaint que l'article que nous avons reproduit dans notre édition de février ne représente pas exactement la situation de cette société. Bien qu'on ne nous ait pas demandé de rectification, nous nous faisons un devoir de porter cette protestation à la connaissance de nos lecteurs, car nous ne désirons causer de préjudice à qui que ce soit.

L'unique objet que nous nous sommes proposés par la reproduction en question a été de démontrer à nos membres que nos sociétés nationales sont dans des conditions financières au moins égales à celles des pays étrangers. Nous n'avons d'autant moins de raison de chercher à déprécier cette société que son champ d'action, à notre connaissance, est complètement différent du nôtre et qu'elle ne peut pas être considérée comme une rivale de la nôtre.

La Californie, cette terre des beaux fruits et plantes rares, a réussi à faire prospérer une espèce de choux qui a obtenu un joli succès dans le monde entier. Ce géant est déjà haut de 4 pieds et sa croissance est loin d'être arrêtée. Sa tige est aussi large que la poitrine d'un homme et son sommet forme un gros bouquet de fleurs soyeuses. Ce n'est pas, on le devine, un chou de l'espèce ordinaire et la tête n'a pas la fermeté du gros légume de nos jardins. Les poulets de la basse-cour sont très friands de ses grandes feuilles, et, par les fortes chaleurs qu'il fait en Californie, l'ombrage qu'elles donnent semble des plus agréables.



## UNE ANNEE DE NAUFRAGES

Si l'on s'en rapporte à une statistique très complète établie par un vétéran de la marine, il n'y aurait jamais eu d'année aussi mauvaise pour les marines du monde entier, que l'année 1907.

En effet, la liste des naufragés est longue et les pertes encourues de ce fait se chiffrent par millions, sans compter les vies nombreuses qui ont été perdues dans ces catastrophes. Nous en citons quelques-unes des plus importantes : Le steamer "Dakota" périt sur les côtes du Japon; il représentait une valeur de \$3,500,000. Le vapeur "Fortunatus" qui fut totalement incendié avec sa cargaison qui valait \$225,000. Le "Nicaraguan" disparut soudain dans l'Atlantique; le "Borussia" qui sombra à Lisbonne et le "Tempico" qui périt avec une cargaison de cuivre évaluée à \$160,000. Le "Berlin" fit naufrage sur les côtes de Hollande, entraînant, avec lui 128 victimes ainsi que le "Sultan" dans la mer Noire avec 60 victimes; le superbe cuirassé français "Iéna" fut réduit en pièces, par une terrible explosion qui tua 120 hommes; le "Santiago" sombra avec 90 personnes; le "Columbia" disparut dans les profondeurs de la mer, à la suite d'une collision, entraînant avec lui 110 passagers et le navire turc "Kaplan" qui sombra, faisant 115 victimes; le steamer "Hugoma" fut coulé dans le Mississippi par le croiseur français "Kieher", et enfin le cuirassé français Jean Bart qui se perdit sur les côtes de l'Afrique et une infinité d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Il convient d'ajouter que quelques-uns des navires qui ont fait naufrage étaient conduits par des hommes d'une capacité douteuse, ainsi le vapeur "Dakota" était commandé, lorsqu'il se perdit, par un capitaine qui s'était vu supprimer sa licence et le commandant du "Larchmont" de fraîche mémoire, qui se perdit à Long Island Sound avec 134 personnes, était, en exerçant un commandement à la mer, en contravention avec les lois maritimes.—*L'Évangéline.*

## LES BOIS DANS LE MONDE

Il est profondément inquiétant de constater que 215 millions d'habitants de l'Europe, constituant les nations où le commerce et l'industrie ont atteint la plus haute puis-

sance, ne trouvent plus assez de bois d'œuvre dans les forêts des territoires qu'ils occupent.

Lorsqu'on sort de l'Europe, on voit une vieille nation, comme la Chine, des peuples jeunes et pleins d'avenir, comme ceux de l'Afrique du Sud, de la République argentine, de l'Australie, ayant un déficit de production ligneuse, appelé à croître d'année en année.

Quant aux pays à grands excédents de production, ils sont au nombre de sept seulement; cinq en Europe; l'Autriche-Hongrie, la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie, et deux dans l'Amérique du Nord: les États-Unis et le Canada.

Il ne reste en tout que trois réserves forestières d'un certain avenir: la Suède, la Finlande et le Canada.

C'est absolument insuffisant.

Si la Suède, la Finlande et le Canada devaient alimenter seuls les importations de tous les pays réclamant des bois d'œuvre, leur production normale n'y suffirait pas et leur capital forestier serait promptement dissipé.

On marche donc vers la disette.

Une hausse des produits forestiers à laquelle il faut s'attendre, pour les belles marchandises, ne fera que précipiter l'échéance fatale.

La production ligneuse, dans laquelle le temps intervient comme facteur principal, est en effet soumise à des règles économique très différentes de celle qui régit la production industrielle ou agricole.

En thèse générale, toute augmentation des prix payés par le consommateur a pour résultat de surexciter la production.

A toute augmentation de la demande correspond une destruction et par conséquent une diminution de la production.

La situation présente est donc pleine de périls, et il est urgent d'en saisir l'opinion publique.

Il faudrait que, partout où il en est temps encore, on arrêtât les destructions de forêts, soit par des mesures législatives strictement appliquées, soit en faisant comprendre aux propriétaires que leur intérêt bien entendu consiste à n'exploiter que la production de leurs forêts et à en respecter le capital.

Il faudrait écarter définitivement ce préjugé, encore trop répandu, que mettre un pays neuf en valeur consiste à en détruire les forêts.

## Les Fruits de l'Alcoolisme

### ALCOOLIQUE SANS LE SAVOIR

En absorbant tous les jours de l'alcool (sous une forme quelconque) on devient alcoolique "sans le savoir et en se croyant sobre".

Les boissons alcooliques sont encore plus dangereuses quand on les prend à jeun ou entre les repas.

L'alcool excite, mais il ne fortifie pas. Il ne remplace pas la nourriture, mais il en fait perdre le goût.

Bien loin d'être un "apéritif, il casse l'appétit".

L'alcool est un poison dont l'usage habituel détruit, plus ou moins vite, mais inévitablement, les organes les plus nécessaires à la vie : l'estomac, le foie, les reins, le cœur, le cerveau.

L'alcoolisme engendre beaucoup de maladies, la "phtisie" en particulier; il les aggrave toutes.

Les "moindres blessures" sont dangereuses chez l'alcoolique; elles se compliquent souvent de "délire mortel". L'alcoolisme rend la chloroformisation plus difficile et plus dangereuse.

L'alcoolisme devient un "grand péril social"; depuis vingt ans, l'alcool a "doublé" le nombre des "crimes" et "délits", des "folies", des "suicides". La natalité diminue.

Les enfants d'alcooliques sont souvent "malingres" ou "difformes", parfois "idiots".

Abstenons-nous donc résolument d'alcool, même à petite dose.

## Conférences Instructives

Sa Grandeur Mgr Archambault a continué à donner les preuves de la thèse suivante : *Le monde est l'oeuvre de Dieu, qui l'a produit de rien*. Sa Grandeur a apporté quatre sortes d'arguments pour démontrer la vérité de cette affirmation traditionnelle :

1o *La sainte Ecriture nous l'enseigne*. Monseigneur prouva, par plusieurs textes, tirés de l'ancien et du nouveau Testament, que Dieu a créé le monde, c'est-à-dire qu'il l'a produit de rien, sans se servir de matière préexistante. Sa Grandeur insista d'une manière spéciale sur le texte classique du premier chapitre de la Génèse : "Au commencement Dieu créa le ciel et la terre", et démontra que si par lui-même le mot hébreu *bara*, traduit en latin par *creavit*, ne prouve pas nécessairement l'action créatrice de Dieu,

il est néanmoins certain qu'il signifie réellement cette action, que l'on considère soit le but de Moïse, soit le contexte et la suite de la narration, soit l'universalité des termes employés en parlant de l'œuvre de Dieu, soit enfin l'interprétation que les hébreux les plus savants ont toujours donnée à cette expression.

2o *Les Saints Pères et les Conciles parlent dans le même sens*. Les Pères ont toujours professé formellement et en termes très clairs le dogme de la production de toutes choses par Dieu du néant. S. Jean Chrysostôme est allé jusqu'à dire que "nier la création *ex nihilo*, est un signe de la dernière démence".

Les conciles de Latran et du Vatican ont défini comme dogme catholique la production par Dieu du néant de toutes les créatures corporelles et spirituelles, et ont déclaré anathème quiconque enseigne le contraire.

3o *La philosophie et la science expérimentale conduisent à la même affirmation*. Monseigneur apporta d'abord deux preuves philosophiques : l'une indirecte, l'autre par voie d'excellence. La première peut se résumer ainsi : L'origine du monde s'explique ou par l'évolution d'une manière préexistante éternelle, ou par une émanation de la substance divine ou par la création. Or l'hypothèse d'une matière éternelle nous mettrait en face d'un être nécessaire, qui serait Dieu lui-même; ce qui répugne; et celle d'une émanation de la substance divine détruirait le concept vrai de Dieu. Donc le monde a été créé. La seconde preuve, par voie d'excellence, peut se résumer ainsi : L'action est en conformité avec la nature de l'être. Dieu, étant infini, doit avoir une action spécifique infinie en elle-même et dans son mode, par conséquent infiniment supérieure à celle de l'homme. Mais l'homme produit en agissant sur une matière préexistante?

A la suite de ces deux preuves philosophiques, Monseigneur établit successivement que la science expérimentale elle-même, non seulement ne peut opposer à la création aucune objection insoluble : ni celle de la conservation de l'énergie, ni celle de la permanence dans le monde des lois physiques et chimiques, ni même la fameuse objection de l'évolution des espèces, mais encore que cette science met sur la voie qui mène à reconnaître la création et fournit même de solides arguments qui permettent de conclure à la nécessité d'un acte créateur.—*L'Etoile*.

## Un Million de Dollars de Boisson Dépensés par jour à New-York

New-York dépense en boisson par année \$366,000,000.

Ce qui fait plus d'un MILLION par jour.

Cette somme représente plus de la moitié de ce qu'il en coûte par année pour faire marcher tout le gouvernement des Etats-Unis: soit, \$600,000,000.

C'est plus du double de ce que le tarif des douanes produit par année: \$125,000,000.

C'est à peu près quatre fois la production totale de l'or dans le monde chaque année: \$100,000,000.

C'est six fois la production totale annuelle de l'argent dans le monde: \$60,000,000.

C'est plus de la moitié du total de l'actif des sociétés de prêt et de construction dans tous les Etats-Unis: \$600,000,000.

Le compte de boisson de la ville de New-York seule pourrait payer VINGT FOIS, et au-delà, les salaires de tous les instituteurs des Ecoles Publiques des Etats-Unis.

Il y a à New-York un débit de boissons par trente familles.

Ces chiffres ont été donnés par le Rév. Madison C. Peters dans une grande Convention Méthodiste tenue au mois de juin dernier à New-York, au Majestic Theatre, et n'ont pas été réfutés.

## Une Dette d'Honneur

Le célèbre homme d'Etat anglais, Charles-James Fox, qui fut, en son temps (1740-1806), le chef du parti whig et l'éloquent adversaire de Pitt, et qui—entre parenthèses—fut l'un des premiers apôtres de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, avait une passion très grande pour le jeu.

Un jour, il était occupé, dans son cabinet de travail, à ranger des piles de pièces d'or, lorsqu'on introduisit un de ses fournisseurs tenant à la main un billet que Fox lui avait souscrit.

Le célèbre orateur qui était très désordonné, avait complètement oublié ce billet malencontreux. Cependant, comme il était doué d'une présence d'esprit extraordinaire, il dit au visiteur:

—Il m'est complètement impossible, mon ami, de vous payer en ce moment. L'or que

vous voyez est destiné à payer une dette d'honneur que je ne puis remettre.

—Vous faites donc passer les dettes d'honneur avant les autres? demanda le fournisseur.

—Toujours, répondit Fox.

—Et vous reconnaissez me devoir cette somme?

—Mais, certainement.

Le marchand, sans rien dire, déchira le billet.

—Et maintenant, monsieur, dit-il, je n'ai plus que votre parole; c'est une dette d'honneur.

Fox sourit, et touché de cet habile témoignage de confiance, paya le marchand en disant:

—Vous avez raison, mon ami, et votre créance est plus ancienne.

## Notes Encyclopédiques

Plus on est riche plus on se marie tôt le matin, en Espagne.

\* \* \*

Le bois employé pour l'intérieur des pianos doit être conservé quarante ans avant d'être en parfaite condition.

\* \* \*

Dans la ville de Kansas le Bureau d'hygiène visite toutes les cuisines des restaurants et des hôtels et lorsqu'il en trouve qui ne sont pas dans un état satisfaisant il place l'affiche suivante à l'extérieur: "Condamné. La cuisine de ce restaurant est malpropre et malsaine. La nourriture préparée dans ces conditions est dangereuse pour la santé. Bureau d'Hygiène."

\* \* \*

Au musée d'histoire naturelle de Soleure (Suisse), se trouve un nid, qui est peut-être unique au monde. Un horloger le trouva un beau matin dans un arbre de sa cour et fut bien surpris de constater qu'il était entièrement fait avec des ressorts de montres! La bergeronnette qui avait pris pension chez ce brave homme, s'était dit sans doute qu'il faut toujours user des ressources qu'on a à sa portée, et comme elle découvrit dans ses courses beaucoup plus de brins d'acier que de brins d'herbe, l'ingénieux oiseau s'était mis à faire une petite construction, pas très chaude peut-être, mais tout à fait moderne. Lorsque la nichée eut pris son essor, l'horloger s'empressa de porter le nid merveilleux au musée de la petite ville.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la  
Législature de la Province de Québec en  
1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172  
Tél. Bell 2255.

MONTREAL, AVRIL 1908

## ÇA ET LA

Lisez bien les conditions du nouveau concours.

\* \* \*

Préparez-vous à faire un travail effectif durant le concours qui commence, afin de présenter un résultat appréciable lors de la prochaine convention.

\* \* \*

Les gages sont élevés, le travail est abondant, profitez de la prospérité pour protéger votre femme et vos enfants; pour vous garantir contre les pertes de salaires causées par la maladie ou le vieillissement.

\* \* \*

Faites une bonne action dès le début de l'année: assurez-vous ou faites assurer quelqu'un des vôtres dans une bonne société comme l'Alliance Nationale. Cela coûte peu et produit beaucoup de bien.

\* \* \*

Les concours fin de printemps et début d'été ont toujours été couronnés de succès dans le passé. Celui de cette année ne saurait échapper à la règle, mais il faut faire en sorte qu'il surpasse tous les records anciens. Faisons un effort suprême.

\* \* \*

Vous êtes à la tête d'une famille et vous gagnez annuellement 500 à 1,000 dollars. Vous représentez donc un capital qui produirait 500 à \$1,000 par année. Advenant votre mort, capital et revenu seront enterrés avec vous. Que feront votre femme et vos enfants si vous ne leur laissez pas un montant suffisant pour qu'ils puissent se placer sans trop de désavantages?

\* \* \*

Pour réussir à faire du recrutement dans un concours il ne suffit pas de prendre de bonnes résolutions, puis d'attendre que les candidats viennent nous prier de les présenter. Il faut chercher ces candidats et les trouver; il faut les conduire chez le médecin et les faire examiner. Ne lambinez pas, ne rêvez pas, ne remettez pas à demain; agissez!

Tout nouveau membre que vous présentez ajoute à la sûreté de votre certificat. Ce fait est trop souvent perdu de vue par les sociétaires. Les sociétés dont l'effectif s'accroît régulièrement peuvent conserver une moyenne de dépense peu élevée et cela est dans l'intérêt des anciens comme des nouveaux mutualistes.

## A Travers les Cercles

UNE JOLIE FÊTE

CERCLE FRONTENAC No 172

Lundi soir, le 23 courant, avait lieu la Grande Tombola organisée sous les auspices du Cercle Frontenac No 172, de l'Alliance Nationale, à la salle Gagnon, coin des rues Amherst et Demontigny.

Dès 8 heures, la salle était remplie des amis et membres du cercle et des nombreux invités des autres succursales de la ville et de la banlieue. A 8 h. 15, l'orchestre St-Charles, sous la direction de M. J. F. Yelle, ouvrait la fête par une marche entraînante.

A 9 heures, MM. Eug. H. Godin, directeur, et Chs. Duquette, insp. en chef de l'Association arrivaient pour prendre part à la fête. Leur apparition fut saluée d'applaudissements.

M. Lachapelle, président du cercle, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs et invita M. Godin à prendre la parole. Ce dernier lorsqu'il se leva, reçut une chaleureuse ovation.

M. Godin se dit heureux de participer à cette belle fête de la mutualité, félicite les organisateurs et fait des vœux pour l'avancement de l'Alliance Nationale et du Cercle Frontenac en particulier. Se basant sur l'esprit d'union qui doit régner parmi nos compatriotes de langue française, M. Godin engage les recruteurs de choisir de bons membres afin que la société puisse toujours garder cet air de jeunesse qu'elle possède aujourd'hui, et dans une brillante allocution, l'orateur fait voir les progrès rapides de l'Alliance Nationale, qui l'ont placée à la tête des associations mutuelles du continent américain. Des bravos d'enthousiasme couvrirent les dernières paroles de l'orateur distingué.

M. Anselme Drouin, le populaire secrétaire du Cercle et du comité de la tombola, se dit enchanté d'offrir à MM. Lefrançois et Camille Manseau, le premier une breloque en or aux armes de la société, le second une boîte à cols, pour récompenser le zèle qu'ils avaient déployé pour la vente des billets pour la tombola.

MM. Lefrançois et Manseau remercièrent en termes émus M. le secrétaire pour les avoir récompensés d'une manière aussi généreuse.

Le président du cercle invita ensuite M. Chs. Duquette, l'inspecteur en chef de l'Association, à adresser la parole. Ce dernier se leva au milieu des applaudissements.

M. Duquette remercia les officiers et membres de l'accueil qu'il lui ont fait, félicita les organisateurs de la fête et avec l'éloquence

chaleureuse qu'on lui connaît, fait voir les avantages qu'a notre jeunesse canadienne à s'enrôler dans l'Alliance en démontrant que l'Alliance par ses certificats d'assurance et particulièrement son certificat de dotation et les bénéfices de sa caisse des malades, couvre les maladies et accidents que l'on rencontre au cours de la vie, il appuie particulièrement sur la forme de son certificat de dotation. M. Duquette démontre aussi les succès financiers obtenus par la société et à l'appui de ses avancés, il cite les chiffres publiés dans les rapports de l'inspecteur des gouvernements fédéral et d'Ontario. M. l'Inspecteur parla ensuite de l'esprit d'union qui doit exister entre les catholiques de langue française. Si ces derniers, dit-il, veulent faire prospérer leurs institutions nationales, c'est à eux de garder les capitaux canadiens au pays et l'un des grands moyens d'obtenir ce résultat c'est à nos compatriotes d'entrer dans nos sociétés mutuelles canadiennes-françaises où l'épargne des masses s'accumule pour le bien des membres et de ceux qui dépendent d'eux, c'est-à-dire les veuves et les orphelins. En terminant M. Duquette démontre clairement ce que peut faire l'union des frères. Le Cercle Frontenac, qui avait à peine 35 membres, le 1er décembre dernier, en compte maintenant 96, soit une augmentation de 60 membres dans trois mois, prouvant bien par là que les mots qui composent la noble devise de la société: "Vincit concordia fratum" avait été mis en pratique. Des applaudissements prolongés couvrirent les dernières paroles du sympathique visiteur.

MM. J. E. Beaulieu, secrétaire du cercle Léon XIII et Camille Manseau, inspecteur, adressèrent aussi la parole et furent unanimes à féliciter les organisateurs de cette magnifique soirée.

À 11.30 hrs avait lieu le tirage des prix, qui furent gagnés par les personnes suivantes :

1er prix, \$5.00 en or, don des officiers du cercle, l'heureux gagnant M. A. Frigon, était porteur du numéro 121; 2e prix, chaise, don du comité, par F. Paquet, No 1141; 3e prix, pipe en écume, don du comité, par E. Henrichon, No 913; 4e prix, théière en nickel, don de M. Médéric Martineau, marchand de fer, gagné par M. F. Robidoux, No 1568; 5e prix, breloque en or, don de M. Chs. Duquette, par A. Gougeon, No 617; 6e prix, épinglette en or, don de M. C. Manseau, par M. Aubertin, No 1315.

7ème prix, pantalon, don de M. J. V. Mayer, tailleur, Ste-Cunégonde, gagné par Demoiselle Eugénie Bernier, No 902;

8ème prix, cadre, don de M. B. Darveau, par W. L. Picard, No 541;

9ème prix, ramasse miettes, par M. Chauveau, No 872;

10ème prix, pot à tabac, par M. J. E. Arnault, No 1640;

11ème prix, panier de fantaisie, par M. J. A. Raymond, No 606;

12ème prix, boîte à cartes, par M. A. Frigon, No 122;

13ème prix, encrier, par M. Arsène Frigon, No 122;

14ème prix, boîte de fantaisie, par M. F. Robidoux, No 553;

15ème prix, porte cigarettes, par M. P. Leroux, No 2264;

Prix de consolation, par M. Arth. Frigon, No 144.

M. le président Lachapelle, remercie ensuite chaleureusement MM. Godin et Duquette, d'avoir bien voulu venir rehausser l'éclat de la fête par leur présence, ainsi que les personnes présentes, félicite les organisateurs du succès obtenu et au nom du comité remercie tous ceux qui ont travaillé à l'organisation de la fête et en particulier, MM. A. Rayfond et Desjardins pour les chansons comiques qu'ils ont chantées au cours de la soirée, qui furent très goûtées des auditeurs; aussi l'orchestre St-Charles pour avoir fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

À minuit, tous se séparaient au son de la musique "God save the King", enchantés de la soirée qu'ils venaient de passer aussi agréablement.

Il est bon de noter que M. J. E. Arnault, le principal recruteur du cercle a enrôlé 10 membres pendant la soirée.

Le comité prie ceux des gagnants du tirage qui n'étaient pas présents à la fête de bien vouloir réclamer leurs prix le 13 avril, prochain, à 8 heures p.m. à la salle des réunions du cercle, coin des rues Amherst et Demontigny.—(La Presse).

#### NOUVEAUX CERCLES

*Cl. Dufournel No 305.*—Organisé et institué à l'Ange Gardien, comté de Montmorency, le 8 février 1908, par M. Chs. Duquette, I. C., avec le concours de M. Joseph Trudel. Officiers: Chapelain, Rév. G. E. O. Corriveau, Substitut, Séraphin Gélinas; Président, Art. Tardif; V.-Prés., Stanislas Huot; Sec. A., Sam. Huot; Sec. Fin. et Trés., Joseph Trudel; Md.-Ex., J. G. Larue; Comm.-Ord., Wilfrid Trudel; Introd., J. M. Mathieu.

*Cl. St-Alexis No 306.*—Institué à Saint-Alexis, comté de Chicoutimi, le 15 février 1908, par M. Chs Duquette, I. C., et organisé par le Dr Giguère. Officiers: Chapelain, Rév. Joseph Roy; Substitut, Joseph Vincent; Président, Edmond Savard; V.-Prés., Joseph Fournier; Sec. A., Harry Tremblay; Sec. Fin. et Trés., Harry Tremblay; Md.-Ex., H. L. Duhaime; Comm., Joseph Pagé; Introd., J. E. L. Pagé.

*Cl. Bagotville No 307.*—Institué à Bagotville, comté de Chicoutimi, le 16 février 1908, par M. Chs. Duquette, I. C., et organisé par le Dr Giguère. Officiers: Chapelain, Rév. E. E. Gauthier; Substitut, Rév. E. E. Gauthier; Président, J. A. T. Mayrand; V. Prés., John Bouchard; Sec. A., Victor Côté; Sec. Fin. et Trés., L. J. Levesque; Md.-Ex., J. A. T. Mayrand; Comm., J. N. Bouchard; Introd., G. Bergeron.

#### BUREAUX DE PERCEPTION

*B. P. Jonquière No 244.*—Installé à Jon-

1908, par M. Chs. Duquette, et organisé par le Dr J. Giguère. Comité de Surveillance : M. Elie Bélanger, président. MM. Daniel Blackburn et Thomas Villeneuve. Percepteur et Md.-Ex., M. T. L. Lamarre.

*B. P. Lac aux Sables, No 245.*—Installé à St-Rémi du Lac aux Sables, comté de Portneuf, le 13 janvier 1908, par C. Manseau, insp. et recruté par M. J. O. Nault. Comité de Surveillance : M. C. St-Amant, président ; MM. Hubert Perron et Joseph Renaud. Percepteur, M. J. A. Doré ; Md.-Ex., Thomas Toutant.

*B. P. St-Irénée, No 248.*—Installé à Montréal, le 16 janvier 1908, par M. Chs. Duquette, I. C., et organisé par M. J. G. Guy. Comité de Surveillance : M. A. Sorel, président ; MM. J. A. Sénécal et A. Labelle. Percepteur, Geo. Guy ; Md.-Ex., E. David.

*B. P. St-Thomas No 249.*—Institué à St-Thomas, comté de Joliette, le 22 janvier 1908, par M. J. Contant, P. G., et organisé par le Dr Leprohon. Comité de Surveillance : M. I. Dion, président ; MM. C. Comtois et C. Harnois. Percepteur, M. J. A. Goulet ; Md.-Ex., J. Masse.

### CONDOLÉANCES

Les cercles et les bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

*Cl. Bourget, No 79.*—A la famille de M. J. Alph. Teasdale, à l'occasion de la mort de ce dernier. A M. W. Trasseur, à l'occasion de la mort de son père.

*Cercle Frontenac, No 172.*—A madame Thomas Costin, à l'occasion de la mort de son époux.

*Cercle Monte Bello, No 55.*—A H. Chauvin, à l'occasion de la mort de son père.

*Cercle St-Barthélemy, No 72.*—A MM. J. L. Plante, à l'occasion de la mort de son père et W. Plante à l'occasion de la mort de son frère.

*Cercle Colomb, No 270.*—A M. R. Tétrault à l'occasion de la mort de son épouse.

*Cercle St-Jérôme No 15.*—A J. B. Gougeon, à l'occasion de la mort de son épouse. A madame A. Lauzon, à l'occasion de la mort de son fils.

*Cercle Beauharnois No 3.*—A madame Pierre Parent et sa famille à l'occasion de la mort de M. Pierre Parent.

### NOMINATIONS

#### SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses substituts auprès de leur cercle respectif, savoir :

MM. C. Dignard, cl. rochelaga No 29 ; S. Vézina, cl. Dufournel, No 305 ; Joseph Vincent, cl. St-Alexis No 306 ; Rév. E. E. Gauthier, cl. Bagotville No 307 ; Joseph Girard, cl. St-Gédéon No 292.

#### MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. S. Lamarche, cl. Ste-Scholastique No 162 ; P. E. Rochon (adjoint), cl. Ste-Scholastique No 162 ; J. G. Larue, cl. Dufournel, No 305 ; H. L. Dubaine, cl. St-Alexis, No 306 ; J. A. T. Mayrand, cl. Bagotville, No 307 ; T. L. Lamarre, B. P. Jonquière, No 244 ; E. David, cl. Chénier, No 148 ; J. A. Marcoux, cl. Mercier, No 271 ; L. A. E. Claveau, B. P. Tremblay, No 250.

### CERCLES SUSPENDUS

Les cercles Langevin No 153 et Bouchette 303, ont été suspendus le premier avril pour défaut de transmission avant cette date, de leur rapport et remise de février.

### CERCLE REINTEGRÉ

Le cercle Nicolet No 91, suspendu le premier mars, pour défaut de transmission, en temps requis, de son rapport annuel a été réintégré le 30 mars 1908.

### ACCUSES DE RECEPTION

St-Urbain, 22 février 1908.

M. L. J. D. Papineau, S. G.,

J'accuse réception de votre chèque de \$500 en paiement du certificat de feu Hervey Vincent, mon fils, qui était porteur lors de son décès dans votre société, et je tiens à vous offrir mes plus sincères remerciements à vous et aux officiers pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette affaire.

Bien à vous,

Dame Rose Délina DUBUC, mère.

M. VINCENT, père.

Alfred BARRETTE.

### NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Certif. de part.	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B. P.	Date		le	Age	Cause	
727	François Laprise.....	18	St-Osmer, No 82.....	26-12-99	\$ 500	14-6 07	27	Noyé	Phidime Dalbec
728	Évangéliste Hébert....	34	N.-D. de Hull, No 64	31-7 07	1000	28-9 07	40	Gastrite	U Archambault
729	Stanislas Thériault....	19	Plessisville, No 175..	29-4 03	1000	1-12-07	24	Débilité	Alcide Blondin
730	Joseph Mathé.....	30	N.-D. de Hull, No 64	10-5 07	500	26-12-07	31	Fièvre Typhoïde	J. Isabel
730	Emi e Leblanc.....	18	Contrecoeur, No 37..	29-6-03	1000	21-1-08	23	Péritonite	C. C. Tétrault
731	J.-Baptiste Gamache..	34	St-Philémon, No 180.	24-5-03	1000	22-1-08	39	Tuberculose pulm.	F. J. Bédard
732	Joseph Gareau.....	37	St-Pierre, No 8.....	27-2-94	500	35-1-08	51	ancor du rectum	J. B. Duranceau
733	Avila Guenette.....	18	Rigaud, No 46.....	25-3-06	1000	2-1-08	36	Pneumonie	J. H. Bastien
734	Hervé Vincent.....	34	B.P. St-Urbain, 21..	22-8 01	500	20 1 08	27	Phtisie	Hector Geoffrion

# Etat Financier

Au 29 Février 1908

## CAISSE DE DOTATION

### RECETTES

Balance au 31 Janvier 1908 . . .	\$755,761.84
Produit des contributions . . . . .	16,582.21
Intérêts . . . . .	1,939.00

\$774,283.05

### DEBOURSES

Par bénéficiaires et héritiers de feu :

Ismaël Marchand . . . . .	\$ 1,000.00
Alphonse Weillbrenner . . . . .	1,000.00
Antoine Marchand . . . . .	500.00
Ovila Guénette . . . . .	1,000.00
J. L. Lapointe . . . . .	1,000.00
Joseph Lavoie . . . . .	1,000.00
Joseph Mathé . . . . .	1,000.00
Hervé Vincent . . . . .	500.00
Henri Brousseau . . . . .	500.00
Stanislas Thériault . . . . .	500.00
" Caisse Générale, 5% des contributions . . . . .	829.11
" balance au 29 Février 1908 . . . . .	765,953.94

\$774,283.05

## CAISSE CENTRALE DES MALADES

### RECETTES

Balance au 31 Janvier 1908 . . .	\$ 24,363.62
Produit des contributions . . . . .	1,158.87
Intérêts . . . . .	63.00
Réserves . . . . .	65.65

\$ 25,651.14

### DEBOURSES

Par Indemnités . . . . .	725.10
" Réserves . . . . .	35.00
" Caisse Générale, 5% des contributions . . . . .	57.94
" balance au 29 Février 1908 . . . . .	24,833.10

\$ 25,651.14

## CAISSE GENERALE

### RECETTES

A 5% des contributions . . . . .	887.05
" Rétribution . . . . .	1,393.25
" Revue . . . . .	28.42
" Droits d'entrée . . . . .	45.00
" Revision et mutation . . . . .	22.00
" Fournitures . . . . .	197.51
" Intérêts . . . . .	13.33
" Assurance garantie, officiers Cercles et B. P. . . . .	12.60
" Dépôts re-prêts . . . . .	30.00
" Divers . . . . .	7.10

\$ 2,636.26

\$ 3,943.61

\$ 6,579.87

" balance au 1er Février . . . . .

### DEBOURSES

Par organisation . . . . .	346.75
" Fournitures . . . . .	145.75
" Propagande . . . . .	150.57
" Entretien du bureau :	
Loyer . . . . .	78.00
Eclairage . . . . .	22.20
Réparations . . . . .	11.93
Téléphone, télégraphe, poste et express . . . . .	65.62
Papeterie . . . . .	30.95
Mobilier . . . . .	14.18
Livres Congrès N. F. . . . .	15.00
Salaires d'officiers et employés . . . . .	1,029.57
" Divers . . . . .	40.48
" Inspection . . . . .	409.46
" Frais investigation réclamations . . . . .	38.25
" Revue . . . . .	348.53
" Remboursement dépôts re-prêts . . . . .	15.00
" Divers . . . . .	10.00

\$ 2,772.24

" balance au 29 Février 1908 . . . . .

3,807.63

\$ 6,579.87

### RESUME

Balance Caisse de Dotation . . .	\$765,953.94
" " C. des Malades . . . . .	24,833.10
" " Générale . . . . .	3,807.63
" " d'Epargne . . . . .	48,182.89

\$842,777.56

### PLACEMENT DES FONDS

Fabriques . . . . .	32,537.90
Municipalités Scolaires . . . . .	46,438.93
Municipalités . . . . .	36,560.00
Prêts hypothécaires . . . . .	692,861.60
Dépôt Gouvernement Nouveau Brunswick . . . . .	10,000.00
En banques : Hochelaga, Provinciale et Nationale . . . . .	25,574.40
Cercle . . . . .	60.00

\$844,032.83

Cercles, B. P. etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. . . . .	1,255.27
----------------------------------------------------------------------------------------------	----------

\$842,777.56

Montréal, 29 Février 1908.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. / ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

J. A. MIGNAULT,

Auditeurs.

## AVIS AUX MEMBRES MALADES

## Formalités à remplir

1<sup>er</sup> AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant nature et cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2<sup>o</sup> CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5b).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchés du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3<sup>o</sup> RECLAMATION (formule No 5a).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5b), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5c).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B. P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4<sup>o</sup> ARTICLES DES STATUS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades: 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5<sup>o</sup> FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5c, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois,

les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

## CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABRÉVIATIONS. — Cl. signifie Cercle; Sb. P. G., Substitut du P. G.; S. A., Sec.-Archiviste; S. F., Sec.-Financier; Md. E., médecin examinateur.

No 1 — CL. ST-JOSEPH, Montréal: Sb. P. G. F. X. Ledno, 601 St-Urbain; Prés., Alex. Prud'Homme; Md. E. G. E. Lariv, 883 St-Denis; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F. G. E. Chapin 231 Seigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol 4e étage — Joseph.

No 2 — CL. MONTROYAL, Montréal: S. A., E. A. Grisé, 246 Workman; S. F. Herm. Moné te 192 Duvernay Réunions, 1er et 3e vendredis, 4 1/2 met, 8 hrs p.m.

No 3 — CL. BEAUFARNOIS: S. A., Jos. Fortier; S. F., André Ledno. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4 — CL. DORVAL: S. A., Emery Quénel; S. F., J. B. Leclercq. Réunions, 1er et 3e mardis, 7 30 hrs p.m., Salle Tardif.

No 5 — CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A., Édouard Barolet, 2336 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 2e et 4e mardis 8 hrs p.m., Salle Baby, 48 rue Fulford.

No 6 — CL. SAURE-OGUE, Montréal: Chapelain, Rev. F. L. T. Adam, Chas. Hon.; Sb. P. G., J. Nap. Perrault, 857 Ontario Est; Prés., J. Will. Michand, 548, Péniss; S. A., J. R. Beaudoin, 257 Visitation; S. F., W. Dufault, 734 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Péniss. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m. Salle St-Vincent de Paul.

No 7 — CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., L. J. Boisson 47, et T. M. C. Beznar. Réunions, 3e mercredi, 7 m. salle J. S. Vallée.

No 8 — CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Théo. Bénard, 1138 St-André; S. F., J. A. Mironault, 1008 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8h. p.m., salle Dionne, 784 Ste-Catherine.

No 9 — CL. ST-GENEVIEVE, Or. Joac. Cartier. Réunions, dernier mercredi, 7 h. p.m., chez enota re Liberman.

No 10 — CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. A. G. Robillard Sb. P. G., Ind. Frézier, 146 Centre; Prés., F. X. A. Fortin, 288 Centre; Md. E. G. Dagnault, 357 Centre; S. A., N. Buisin, 411 Centre; S. F., S. Laprade, 597 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charles-Évêque.

No 11 — CL. NOTRE-DAME, Montréal: S. A. S. F. et T. Dr G. E. Cartier, 501 Carré Chabollis. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12 — CL. ST-HENRI, Montréal: S. A., J. E. Ferras, 1838 Notre-Dame O; S. F., F. G. Poitier, 45 Ave Laporte. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 1823 Notre-Dame O.

No 13 — CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., M. D. Raoul LaRoc, 187 St-Hubert; S. F. J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e samedi, 3 h. p.m., au No 30 St-Jacques.

No 14 — CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S. A., A. Desrosiers; S. F., F. P. Vannier. Réunions, 4e jeudi, 8h. p.m., salle Trudel.

No 15 — CL. ST-MEDARD, Cocean-Station: S. A., H. R. Smith; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 2e dimanche, salle Doucet 130 hrs p.m.

No 16 — CL. ST-VALES, Québec: S. A., L. J. B. Léglise, 98 rue Hermine; S. F. et Trés., Emélio Vallières, 412 St-François. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Moisan.

No 17 — CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Moise Burgoyne; S. F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

No 18 — CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Ile Perrot: S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust. Réunions, 2e dimanche, 2 1/2 h. p.m., bureau du curé.

No 19 — CL. LAROQUE, Sherbrooke: S. A., J. B. Duché; S. F., E. F. Édard. Réunions, 2e jeudi, 7 30 hrs p.m., 4616e Murray, rue King.

No 20 — CL. ST-LOUIS DE TEREBOURNE: Chapelain, M. l'abbé Perrault; Sb. P. G., J. Charbonneau; Prés., J. A. Lamoignon; S. A., A. Frigant; S. F. et T. J. Gauthier; Md. E. E. L'Africain. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 30 hrs p.m., Salle des Artisans.



No 28-CL ST-MARTIN Co. Laval: S.A., C.A. Desrosier, M.V. Bord-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier mar. edi.

No 29-CL HOCHÉLAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 28e Darling; S.F., W. Desjardins, 16 Décaré. Réunions, 2e et 4e mer. credi, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

No 31-CL MONTCALEM, St-Jacques L'achigan: S.A. et T.M. arger, N.P.; S.F. Dam. Foreas. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., à la salle publique

No 34-CL SALABERRY, Valleyfield: S.A., M. Châtel; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Monette, rue Ste Océlie, à 1 heure

No 35-CL ST-PAUL, ville St Paul: S.A., N. Dombrowski; S.F. et T., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8:30 hrs p.m. salle Daoust.

No 37-CL CONTRECOEUR: S.A. et Md E., Dr G. Marcotte; S.F. 4d Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7 p.m.

No 43-CL ST-VINCENT, Montréal: S.A., J.E. Lachapelle, 1556 Ste-Catherine Est. S.F., J. H. Paquette, 224 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44-CL ST-LOUIS, Montréal: S.A., G. A. Mailoux, 909 Demontigny Est; S.F., Jos. de Vaudreuil, 697 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredi, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 45-CL RIGAUD: S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48-CL SAGARD, Saub-au-Récollet; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8 hrs p.m.

No 49-CL JACQUES-CARTIER, Lachrie: S.A., J. S. A. Ashby; S.F. Alb. St-Denis. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Union-St-Joseph

No 50-CL ST-GUILLAUME, Co. Yamaska: S.A., P. E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 84 hrs p.m., salle Publique.

No 54-CL ST-JEAN CHEVRETONNE: S.A., J. E. Dérome, S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 58-CL STE-JUSTINE, S.A., Georges Desparros; S.F. N. Béard. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Desiré Lauson.

No 60-CL SOULANGES, Les Cédres: S.A., A. Roch Le-roux, Cascaud Pointe; S.F., G. Laboussié. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Moutpetit, 8 hrs p.m.

No 61-CL LA MAISONNEUVE, Montréal: S.A., L. P. Fortin, 1313 St-André; S.F., F. Lesage, 1173 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Métel, à 10 p.m., chez Amherst et de Montjir.

No 64-CL NOYER-DAME DE HUJL: S.A., Har. Pitre, 4 Britania; S.F. et T., Henri Bélanger, rue Principale. Réunions, salle LaRoche, rue du Lac, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m.

No 65-CL ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie: S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Dufort, N.P. Réunions, dernier mercredi, chez le notaire Durand.

No 66-CL LAPRAIRIE: S.A., Alphonse Duvaneau; S.F., J. B. Hébert. Réunions, 4e lundi, chez Dam. Gravel.

No 67-CL ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S.A. B. L'Homme; S.F. L. A. Breton. Réunions: 1er et 3e mardis 197, Cascaud.

No 69-CL ST-GEORGES, Maisonneuve: S.A., Michel Couture, 475 Orléans; S.F., Amédée Beauré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 181 Lévesque.

No 73-CL ST-BARTHELEMI, Co. Berthier: Chapelain, Édou. Régis Boin; Sh.F.G. Jos. Lafontaine; Frés. Ars Barrette, Md.E. E. Landry; S.A., Jos. Jovinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p.m.

No 75-CL CHARLEMAGNE, Ville St-Louis; Sh.F.G., J. P. Lemaire, N. P., 1047 St-Hubert; Frés., J. E. Martineau, 42, 735 Meniana; S.A., Léon DeFoy, 490 av. Mc Royal; S.F., L. H. Ouellet de Courville, 96 Fontaine; Md.E., Ern. E. Lauson, 411 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 94 Fontaine 8 hrs p.m.

No 79-CL BOUQUET, Montréal: Chapelain, Édou. M. Demers, curé; Sh.P.G., J. C. Lamotte, 493 St-Hubert; Frés., F. Labarre, 333 Fullum; Md.E., Ad. Corvin, 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Desautels, 177A Beaudry; S.F., Wm. Piché, 370, Dorchester Est. Réunions, 2e et 4e mercredi, 54 Fontaine, 794 Est Ste-Othélie, 8 hrs p.m.

No 80-CL PIERREVILLE; S.A., F. L. Shooner; S.F., E. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shooner.

No 82-CL ST-CASIMIR, Co. Porcupin: S.A., L. A. Lacroix; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7:30 hrs. p.m. salle Fronte.

No 92-CL ST-JOACHIM, Louisville: S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, 641e St-Joachim, à 30 hrs p.m.

No 94-CL NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec: S.A. L. E. Lebrun, 11 carré Notre-Dame; S.F. et T., J. A. Gauthier, 300 Richelieu. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99-CL STE-MARIE DE LA BEAUCE: S.A. F. Pepin; S.F., A. Lemoine. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100-CL ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauville: S.A., E. O. Lemoine; S.F. et T., Gédéon Lachance. Réunions, 3e dimanche, 8 hrs p.m., salle Lachance.

101-CL CLÉ DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce: S.A., F. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Léger Lemelin, 1:30 hrs p.m.

No 103-CL ST-BERNARD, Soré: S.A. et S.F., A. F. Vennasse. Réunions, 3e dimanche, salle Yvan.

No 108-CL CHAMPLAIN, Québec: Chapelain, Rév. J. E. Pihet; Sh.F.G. et Md.E., P. H. Bédard, 256 St-Jean; Frés., Jos. Bédard, 418 St-Jean; S.A., J. H. Gagnon, 29 Boré; S.F., J. E. Bédard, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m. salle Montreuil, 9 D'Alquiin.

112-CL DELORIMIER: S.A., Emile Guyon, Tétréville, S.F., Wilfrid Fortier, 34 Garnier. Réunions, 3e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 218 rue St-Hubert.

No 114-CL ST-MURRE, Montréal: S.A., Pierre Guindet, 16 Nollada; S.F. et Md.E., J. A. Rasse, 1232 Ontario Est. Réunions, 4e jeudi, salle Lamoine, rue Lafontaine et Iber-ville, 8 hrs p.m.

No 115-CL NOTRE-DAME DE GRANBY: S.A., Clément Fortin; S.F., F. A. Faucher. Réunions, dernier mardi, 74 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117-CL ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 154 Agade; S.F. Le Desrosiers 264 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, 208 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118-CL GARWHAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 222 Chatham; S.F., Jos. Labadie, 29 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duvrigny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119-CL ST-FRANÇOIS: Chapelain et Sh.F.G., M. le curé J. B. Grenier; S.A. et S.F., J. F. Jacob; Md. E., L. N. E. Lacombe. Réunions, 3e dimanche, 8 hrs p.m., salle LeDuc.

No 121-CL DUVERNAY, Montréal: Chapelain et Sh.F.G., Rév. M. Bédard; Frés., J. A. Labadie, 205 Duvrigny; S.A., Joseph Hébert, 24 Duvrigny; S.F., O. Legault, 149 Duvrigny; Md.E., Henri Compagnon, 1297 Notre-Dame Ouest. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvrigny, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124-CL TRÉLUVILLE, Trois-Rivières: S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Frés.; S.F., A. Lebrun, 23 Bonaventure. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs, 285 Notre-Dame.

No 125-CL ST-GENEVIÈVE DE RAPOIN: Chapelain, Rév. M. Bédard; Sh.F.G., Donat Bédard; Frés., J. B. langer; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., et T., O. Duval; Md.E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126-CL ST-EDOUARD, Montréal: S.A., J. A. H. Bédard, 108 Beaudry; S.F., J. R. M. Bédard, 285 St-Hubert; Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 45 Esplan, 8 hrs p.m.

No 128-CL OLIER, Montréal: Chapelain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; Sh.F.G. Amédée Gaudy, W. Jacques; Frés., Jos. Charvoix, 128 St-Denis; S.A., O. Gaudy, 78 St-Orléans; S.F., J. A. Charvoix, 87 Duvrigny; Md.E., L. A. Gaudy, 285 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 8 heures p.m.

No 129-CL BRUCHES, Montréal: S.A., J.M.E. Lachapelle, 35 Boucher; S.F., J. Arn. Reynault, 310 St-Timothée. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 928 Platte, 8 hrs p.m.

No 140-CL OHLIOUZY, S.A., D. V. Morier; S.F., A. H. Morier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 48 hrs p.m.

No 142-CL STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnière, 281 Rivard; S.F., Jos. Labadie, 285 Platte. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Garon, 281 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 143-CL CHEVRIER, Montréal: S.A., S. F. et Tres. Geo. Guy, 285 Rivard; Réunions, 1er et 3e lundis, 8 hrs p.m., salle Quinlan, rue Châteaufort, près Centre.

No 145-CL ST-FRANÇOIS-XAVIER, Montréal: Chapelain, Rév. M. Ancelet, curé; Sh.F.G., G. Albert Dupuis, 451A D'Ivel et Frés., Noé Leclerc, 874 Beaudry; S.A., R. A. Desroches, 621 Montcalm; S.F., L. J. Foy, 125 Boulevard St-Louis; Md. E., F. Bédard, 397 Dorval. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Beaumont, 8 hrs p.m.

No 150-CL LANTIGUE, Longue-Pointe: Sh.F.G., O. Barinet; Frés., Jos. Vinet; S.A., G. E. Léves; S.F. et T., F. E. Guy; Md.E., J. F. Deschamps. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, Beauvillages.

No 152-CL LEBLANC, Wrentham, E. I.: Chapelain, Rév. Nap. Leclerc; Sh.F.G., Ad. Arsenault, 5 Longway, 510 Frés., J. C. Maranda, M.D., 228 Main; S.A., James Fontaine, 12 Gault; Av., S. F., J. A. Gagné, 378 Park Place; Md. J. H. Boucher 54 av. Hamlet, Lévesque, 1er et 3e dimanches, 8 hrs p.m. salle de la Cour Fidélité, 121 Main St.

No 160—CL. VERDUN: S.A., J.A.A. Locair, 129 de l'Eglise; S.F., Edgar St-Onge, 17 de l'Eglise. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Caron, 2 Mullarky 8 hrs p.m.

No 162—CL. ST-SCHOLASTIQUE: S.A., Paul Em. Robton; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle au Mar ché, 8 hrs p.m.

No 163—CL. DOLLARD, Montréal: S.A., A. E. Sénécal, 73 Ste-Anne; S.F., L. C. Fontaine, 510 Ebernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 500 Wellington.

No 165—CL. ST-PAUL DE GRAND-MÈRE, Grand-Mère: S.A., Ar. h. Tremblay; S.F., T. G. Roy. Réunions, 3e et 4e ven- dredis, salle Lecter, à 7 hrs p.m.

No 166—CL. LACHESNAYE, Fraserville: S.A., J. Y. Pom- met; S.F., Alfred Desjardins, Rivière au Loup. Réunions, 4e lundis, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CL. LEON XIII, Montréal: S.A., J. E. Beaulieu, 886 Montcalm; S.F., O. Pepin, 239 Wolfe. Réunions, 3e et 4e endredis, 88 St-Denis. 8 h. p.m.

No 171—CL. CREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Évê. G. M. Lepailleur, Ptre curé, Chem. Hon. V.F.; S.F., P.G., AN. Du- sanelan, 638 Bd St-Joseph; Prés., Nap. Royal, 79 Casgrain; S.A., Ono, Désautels, N. F., 1796 St-Laurent; S.F., Alex. Drouin, 82 de Gaspé; M.d.E., E. Pelletier, 1820 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mardis, Édifice Bq. des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 172—CL. FRONTENAC, Montréal: S.A., Ans. Drouin 120 Ste-Elizabeth du P.; S.F., J. G. Lacourse, 319 Amherst. Réunions 2e et 4e lundis, salle Kiffel, coin Amherst et Demontigny.

No 173—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Ais. Dalpé, 470 St-André; S.A. Edr. Durette, 55 Parc LaFontaine, S. F. Ern- laquerre, 452 Legauchetière Est; M.d.E., J. E. Bastien, 86 Visita- tion, Tél. Bell, Est 5454. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chap- elain, Évê. A. J. Prévostine; S.F., G. Oné, Tronblay, 154 Quéri, Outremont Jct; Prés., Diéod. Juteau, 1019 Clark; S.A., S.F. et Trés., H. Faradit, 1273 St-Dominique; M.d. E., J. G. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Masoli, 39 Beaulieu.

No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1547 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 5e vendredi, salle Larivière, Dufresne, 8 hrs p.m.

No 178—CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S.A. et S.F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundis, salle Publique, 8 00 hrs p.m.

No 180—CL. ST-PHILÉMON, Stoke Centre: S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Trés., A. Dupha; M.d.E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181—CERCOLE ST-CERCOLE, Co. Compton: S.F., G. Rev. N. H. Gaudin; Prés., Jos. Roy; S.A., S.F. et Trés., J. G. Beau- doin; M.d.E., P. Vandandrea. Réunions, dernier diman- che, chez M. J. G. Beaudoin, à 1 heure p.m.

No 182—CL. RACINE, Weedon: S.A., S.F. et M.d.E., J. F. G. Lemieux. Réunions, 3e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 8 hrs p.m.

No 183—CL. ST-PROPER; S.A. S.F. et M.d.E., F. X. Mas- seotte. Réunions, 3e mercredi, 1 1/2 hrs p.m., salle Publique.

No 186—CL. ST-ALPHONSE, Thetford Mines: S.A., C. Vallancourt S.F., et T. Jos. Dugal. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.

No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Reussens; S.F. et T. Benj. Demers. Réunions, dernier samedi, au couvent, à 7 hrs p.m.

No 188—CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A. Gen. Gervais; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Chan- pagne; S.F., J. H. Ouellet. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallfax: S.A., S.F. et T., Alfred Robers. Réunions, le 23 du mois, salle Ferron, 8 hrs p.m.

No 191—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., M. Bouv- sois; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p. m. salle de la Fabrique.

No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S.A. et S.F., A. J. Descooteaux. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle Descooteaux.

No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., H. Emile Daqueton, 76 St-Ferdinand; S.F., J. O. Daqueton, 117 St-Au- gustin. Réunions, 1e et 3e mardis, 8 heures p.m., salle de l'Union St-Joseph, 1822 Notre-Dame Ouest.

No 199—CL. ST-BASILE, Co Portneuf: S.A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunion, dernier lundi, 7.30 hrs p.m.

No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S.A., Cléop. St-Cyr; S.F., J. B. Morin. Réunions, 2e dimanche après la messe.

No 204—CL. PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Ga- gnon. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove Hall, 8 hrs p.m.

No 206—CL. LAFONTAINE, Montréal: St-F.G., Théop. Joly, 274 Chateaugay; Prés., J. E. Beault, 276 St-Charles; S.A., P. Dulude, 729 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; M.d.E., J. W. Collette, 547 Centre. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Picard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vé- stas; S.F., L. E. Charrois. Réunions, 4e dimanche, 8 hrs p.m., chez le Secrétaire Financier.

No 208—CL. ST-OURS, Co Richelieu: S.A., R. H. Duhamel, St-Roch; S.F., J. H. A. Larose. Réunions, 3e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & R chs d

No 209—CL. COURCELLES, Co Beauce: S.A., Uld. Allard; S.F. et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 3 h p.m.

No 210—CERCOLE ST-VITAL, Lambton: S.A., Valm. De- veau; S.F., Elzéar Deveau. Réunions, 3ème dimanche, à la salle publique.

No 212—CL. CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S.A., G. A. Lé- cormier; S.F. et M.d.E., J. J. Guertin. Réunions, 4e dimanche, à 8 hrs p.m., salle Filatrault.

No 213—CL. ST-LOUIS, Co L'Assomption: S.A. et S.F., Ar- cède Lebeau; M.d.E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier di- manche, 3.30 hrs p.m., chez le secrétaire.

No 214—CL. LA VALLEE, Causapocal: S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bour- chard

No 215—CL. ST-PACOME, Kamouraska: S.A., L. M. Le- bran; S.F. et M.d.E., T. W. Michaud. Réunions, dernier di- manche salle Publique, après vêpres.

No 217—CL. STE-PRAXÈDE, Bromptonville: S.A., J. O. Desmarais; S.F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'église.

No 219—CL. GRAVEL, L'Avenir: S.A., Jea Goren; S.F., I. G. St-Amand. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs bureau du notaire St-Amand.

No 221—CL. ST-MALACHIE, Ormatown: S.A., L. A. Rou- seau, M. P.; S.F., J. E. Ducas. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.

No 222—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec: S.A., J. O. Ré- langer 246 Rue Richelieu; S.F., J. de Nadeau, 18a Ste-Thérèse. Réunions, 4e lundi, 8.30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224—CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire: S. A., Art. Laprise; S.F. et T., M. L. Rousseau. Réunions, 3e di- manche, 7.30 hrs p.m., à l'école catholique du village.

No 226—CL. ST-THÉOPHILE DU LAC, 'à la Je-Torres- sion': M.d.E., P. Vandandrea. Réunions, dernier diman- che, chez M. le curé L. ulag.

No 227—CL. VIGER, Montréal: S.A., Alb. Desfosés, 35 Dufresne; S.F., H. A. Quintal, M.D., 1331 Ste-Catherine Est. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mer- credis, 8 hrs p.m.

No 229—CL. DUFRESNE, Sherbrooke-Est: S.A., Will. Lé- gard; S.F., McGe. Réunions: 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7.30 hrs p.m.

No 230—CL. PARRÉ, Delorimier: S.A., A. C. Milne, 1129, ave Delorimier; S.F., et Trés., J. N. T. Lalager, 1106 Richel; M.d.E., A.H. Dauth, 1108 Rachel. Réunions, 3e et 4e jeudis, salle Delorimier, 129 ave Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.

No 232—CL. LAVIOLETTE, Capetown: S.A., J. E. Maynard; S.F. et T., Edw. J. C. McGe, Capetown Mine. Réunions, 3e samedi à l'école paroissiale.

No 233—CL. D'YOUVILLE, Sherbrooke: S.A., G. H. Val- lancourt; S.F. et T., R. C. Gustin. Réunions, 2e dimanche, 1.30 h. p.m., Block Murray.

No 235—CL. ROBERVAL, Asbestos: S.A., J. O. A. Dettle; S.F., Gédéon Bolvert. Réunions, après la grand messe, salle Bruncau.

No 236—CL. DE BEAUJEU, Wotton: S.A., J. T. A. Gervais M.D.; S.F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche à midi salle publique du village.

No 240—CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles: S.A., O. Ger- vais; S.F., Art. senec. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais.

No 242—CL. BERTIGOUCHES, N.B. S.A., Aurèle Lamasse; S.F., J. T. Vautour. Réunions, 1er dimanche 1.30, h. à la salle St-Onge.

No 244—CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills: S.A., Frédéric Leclerc; S.F., Joseph Fournier. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la Sacristie.

# L'ALLIANCE NATIONALE

- No 200 - CL. ST-THOMAS**, Comptes; S. A., L. C. Drolet; S. F., D. Lacroix; Réunions: Samedi, 8 hrs p.m., salle de M. Guez Fordia.
- No 201 - CERCLE ST-BENOIT**, Ouestmont; S.-A., Léon Simard; S. F., Félix L. Lefebvre. Réunions, Samedi dimanche, 10 p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 202 - CERCLE ST-RAPHAEL**; S.-A. et S.F., Jules Tangay. Réunions, 2e dimanche, au bureau du Dr Bellon, à 8 hrs p.m.
- No 203 - CERCLE RICHMOND**, Co. de Richmond; Chaperlain, Rév. P. Quin; S. B. P., Ernest Foulon; Prés, A. J. Bédard; S.A. et S.F., J. B. U. Bouchard; Md.E., John Hayes. Réunions, 2e dimanche, 1 heure p.m., salle du collège.
- No 204 - CL. DE LA FELIXE**, Book Island; S. A., G. A. Lafond; S. F., Geo Boisvert. Réunions, 1er dimanche, 8 hrs p.m. Salle St-Joseph.
- No 205 - CL. ST-ANTOINE DE PAROISSE**, Ste-Anne, S.A., Denis St-Jean; S. F. et T., Alf. Leblanc. Réunions: 2e vendredi, 7 hrs p.m., salle des Forcettiers Catholiques.
- No 206 - CL. D'YVES** - La Pointe, S. A., Frans Hallé; S. F. et T., Mag. Bourret; Réunions: 2e lundi, 7 hrs p.m., salle municipal Bourret.
- No 207 - CERCLE TURGEON**, St-Philémon, Co. de Bellechasse; S. B. P. G., Hon. Adair Turgeon, 71 d'Anteuil, Québec; Prés., Em le Lévesque; S. A., L. J. Turgeon; S. F. et T., Z. Barnaby; Md.E., L. Blais, à Armagh. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m., chez L. J. Turgeon.
- No 208 - CERCLE MONT GARNIE**, St-Madeleine d'Amqui; S.A., Eugène Madore; S. F. et T., L. F. Bouchard. Réunions, Samedi dimanche, après l'office divin, salle des Forcettiers Catholiques.
- No 209 - CERCLÉ ST-VENANT**, Pagnonville; S.A., Adolphe Champagne; S. F. et T., L. G. Garon. Réunions, 2e samedi, 7 hrs p.m., salle des Forcettiers Catholiques.
- No 210 - CERCLÉ ARTHABASKA**, Arthabaska; S.A., A. A. Fisher; S. F. et T., F. X. Lacombe. Réunions, Samedi, 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 211 - CERCLÉ ST-CLOTILDE**, Ste-Clotilde d'Arcton; S.A., Wilfrid Bergeron; S. F. et T., Oscar Lavigne. Réunions, 2e dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art. Aucoin.
- No 212 - CERCLÉ RIVIÈRE-A-PÈRE**, Rivière-à-Père; S.A., S. F. et T., Wilfred Voyer. Réunions, dernier samedi, 11 p.m., salle Cauchon.
- No 213 - CERCLÉ ROYAL**, Ville St-Louis; S.A., J. H. Paulin, St-Quarbes, Outremont; S. F. et T., W. L. Poiré, 1926 St-Laurent, Ste-Ém. Réunions, 2e et 4e lundi, salle Banque des Marchands.
- No 214 - CERCLÉ COLLEGE**, Rentes Falls; S.A., Norman Beauchemin; S. F. et T., Rémi Tétrault. Réunions, Samedi, 1.30 p.m., salle des Chevaliers de Colours.
- No 215 - CL. ST-CAJETAN**, Massonville, Co. Brome; S.A., S. F. et T. Pierre Duchesneau. Réunions, 2e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.
- No 216 - CERCLÉ LAGARDE**, Co. St-Jean; S.A., Victor Arseni; S. F., Alc. Deland. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs a.m., salle de la Fabrique.
- No 217 - CL. NAPOLEON**, Charlemagne, Co. l'Assomption; S.A., S. F. et Trés., Frédéric Chénard. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m., salle des Artisans.
- No 218 - CL. ST-VERVILLE**, Co. Drummond; S.A. et S. F., J. F. Paré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.
- No 219 - CL. POINTS-CLAIRE**, Co. Jacques-Cardin; S.A., S. F. et Trés., J. F. Loguail. Réunions, 2e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.
- No 220 - CL. BOSSUET**, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Gingras; S. F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 2e mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 221 - CL. ST-PREME**, Co. du Lac St-Jean; S.A., J. A. Anclair; S. F. et T., A. Vézina. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.
- No 222 - CL. ST-FELICIE**, Co. du Lac St-Jean S.A., S. F. et T., F. N. Tremblay. Réunions, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.
- No 223 - CL. GRATON**, Fawtucket, E. I.; S.A., Arthur Allx, 5 Mary; S. F. et T., N. L. Brouillet, 926 Main St. Réunions, 2e dimanche du mois, 2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 224 - CL. ST-WILHELM**, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap Hudson; S. F. Jos. Angers. Réunions, 2e dimanche du mois, 1 hr. p.m., club St-Jean-Baptiste.
- No 225 - CL. MONTAGNAIS**, Beberval, Lac St-Jean; S. A., J. E. Bold; S. F. et T., Ad. Bouchard. Réunions, 2e et 4e vendredi du mois à 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

- No 226 - CL. ST-GEDÉON**, St-Gédéon, Lac St-Jean; S.A., S. F. et T., Thomas Lavoie. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle publique.
- No 227 - CL. ST-ETIENNE**, St-Jérôme, Lac St-Jean; S. A., P. J. H. Lafan; S. F. et T., F. Plourde. Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hrs. p.m., Salle Flouard.
- No 228 - CERCLÉ CHAPLEAU**, Leval, Co. de Labelle, S.A., W. Morency, S. F. et T., H. W. Légaré. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle du Club Artistique.
- No 229 - CERCLÉ ST-AGATHÉ**, Co. de Terrebonne; S. A. D. Côté, S. F. et T., A. B. St-Charles. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3hrs p.m., salle Forget.
- No 230 - CERCLÉ TETRAUVTVILLE**, Comité d'Hebdomadaire; S.A., Ephrem Bouchard; S. F. et Md.E., Geo. Lomagnan. Réunions, 2e et 4e vendredi, à 8 hrs p.m., chez M. A. Giroux.
- No 231 - CERCLÉ LABOUCHE**, St-Bruno, Lac St-Jean, S.A., Edgard Bouchard; S. F. et T., Ph. Piquet. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.
- No 232 - CERCLÉ LAURIER**, Montreal, St., P. G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine; S. F. et Md.E., G. A. Lafontaine, 236 Ste Denis; S. A., Emile Gory; S. B. Ste Catherine Est; S. F. et T., Leidor Miquin, 55 St-Laurent; Md.E., L. P. Dorval, 257 Ste-Denis. Réunions, 1er mardi, 3 Ombé Est, à 8 hrs p.m.
- No 233 - CL. STE-ADELE**, comité de Terrebonne; S. A., A. Lanthier; S. F. et T., Ed. L. Dupré; Réunions, 2e vendredi, 7.30 p.m., Salle E. Longpré.
- No 234 - CL. OKA**, comité de Deux-Montagnes; S. A. Adolphe Chéné; S. F., T. et Md.E., J. W. Oulmet. Réunions, 2e dimanche, 3 p.m. Salle du Collège.
- No 235 - CERCLÉ BOUCHETTE**, Lac St-Jean; S.A., J. E. Meris; S. F. et T., Eugène Jalbert. Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p.m., salle Turner.
- No 236 - CERCLÉ DUFORNE**, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S.A., Sam Huot; S. F. et T. Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, dernier samedi, 7 1/2 hrs p.m., chez M. Wilf. Trudel.
- No 237 - CERCLÉ ST-ALEXIS**, Co. Chicoutimi; S.A., S. F. et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Pagé.
- No 238 - CERCLÉ BAGOTVILLE**, Co. Chicoutimi; S.A., Victor Côté; S. F. et T., L. J. Lévesque. Réunions, 2e lundi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Simard.

## MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui ne sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
15	25	27	40	39	45	51	55
16	25	28	40	40	45	52	55
17	25	29	41	41	45	53	55
18	25	30	41	42	45	54	55
19	25	31	42	43	45	55	55
20	25	32	42	44	45	56	55
21	25	33	43	45	45	57	55
22	25	34	43	46	45	58	55
23	25	35	44	47	45	59	55
24	25	36	44	48	45	60	55
25	25	37	44	49	45	61	55
26	25	38	44	50	45	62	55
27	25	39	44	51	45	63	55
28	25	40	44	52	45	64	55
29	25	41	44	53	45	65	55
30	25	42	44	54	45	66	55
31	25	43	44	55	45	67	55
32	25	44	44	56	45	68	55
33	25	45	44	57	45	69	55
34	25	46	44	58	45	70	55
35	25	47	44	59	45	71	55
36	25	48	44	60	45	72	55
37	25	49	44	61	45	73	55
38	25	50	44	62	45	74	55
39	25	51	44	63	45	75	55
40	25	52	44	64	45	76	55
41	25	53	44	65	45	77	55
42	25	54	44	66	45	78	55
43	25	55	44	67	45	79	55
44	25	56	44	68	45	80	55
45	25	57	44	69	45	81	55
46	25	58	44	70	45	82	55
47	25	59	44	71	45	83	55
48	25	60	44	72	45	84	55
49	25	61	44	73	45	85	55
50	25	62	44	74	45	86	55
51	25	63	44	75	45	87	55
52	25	64	44	76	45	88	55
53	25	65	44	77	45	89	55
54	25	66	44	78	45	90	55
55	25	67	44	79	45	91	55
56	25	68	44	80	45	92	55
57	25	69	44	81	45	93	55
58	25	70	44	82	45	94	55
59	25	71	44	83	45	95	55
60	25	72	44	84	45	96	55
61	25	73	44	85	45	97	55
62	25	74	44	86	45	98	55
63	25	75	44	87	45	99	55
64	25	76	44	88	45	100	55

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

L'ALLIANCE NATIONALE

# Frs. MARTINEAU

MARCHAND DE

Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis,

Matériaux de Construction, Tuyaux en Gres.

TAPISSERIE NOUVELLE, assortiment complet et varié

Nos 721-723, Rue Ste-Catherine Est

SUCCURSALE : 417, RUE OENTRE

(Membre de l'Alliance Nationale)

Consultations 8 a 6 p. m.

Tel. Bell Est 2324

## Dr Paul Ernest Bousquet

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles du Nez et  
de la Gorge.  
Assistent à la Clinique de l'Hôtel-Dieu.

101, RUE ST-DENIS  
MONTREAL

## J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

## D' Armand D. Porcheron

CHIRURGIEN-  
DENTISTE . .

713, rue Ste-Catherine Est

(Edifice de la Banque Hochelaga)

MONTREAL

TÉL. BELL : EST 668.

B & A UDIN, C.R

J. T. CARDINAL, L.L.B.

L. J. LORANGER, L.L.L.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER

.. INSCRIS ..

1608 RUE NOTRE-DAME.

Beaudin et J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance.

FONDEE EN 1900

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

PRESIDENT : M. H. Laporte,  
GERANT GENERAL : M. Tancredè Bienvenu

Département d'Epargne ordinaire @ 3%  
Certificat de Dépôt . . . . . @ 3½%

L'Alliance Nationale dépose  
ses fonds à cette Institution.

## Banque d'Hochelaga

MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé : \$2,500,000.

Fonds de Reserve et Surplus : \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle  
reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être  
retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3%  
d'intérêt QUATRE FOIS par année.

Poirier, Besette & Cie, 106, Boul. St-Laurent, Montréal, imprimeurs de "L'Alliance Nationale"